

Appareil Respiratoire Isolant

ARI

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Etre capable d'utiliser un ARI en respectant les procédures d'intervention et les consignes de sécurité

Public Visé

Tous les utilisateurs d'ARI autonome et narguilé

Pré Requis

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Connaître et savoir utiliser un ARI
- Respecter les procédures d'intervention et les consignes
- Connaître les dangers liés aux gaz toxiques et les mesures de prévention
- Connaître les conduites à tenir en cas d'accident
- Se déplacer dans une atmosphère dangereuse

Parcours pédagogique

Les bases de la prévention

THEORIE :

1- Les atmosphères respirables

Définitions

Les fumées

Les atmosphères toxiques et leurs dangers

2- Les contraintes physiologiques

Le stress émotif

Le poids de l'appareil

Les perturbations sensorielles

L'augmentation de l'espace mort

L'augmentation du travail du porteur

3- Fonctionnement et description du matériel (ARI)

Le masque

Le micro régulateur

Le détendeur HP

Le harnais

Les bouteilles

4- Règles à respecter (Avant, pendant et après l'intervention)

Le contrôle en vis à vis (R.A.P.A.C.E)

Le calcul de l'autonomie

La surveillance de l'équipe

La communication

L'entretien du matériel

5- Conduite à tenir en cas d'accidents

PRATIQUE :

Exercices et manipulation de l'ARI en simulation d'intervention avec calcul d'autonomie

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative :

- Apports didactiques
- Etudes de cas
- Mises en situation
- Nombreux échanges

Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions

Moyens utilisés :

- Module PowerPoint
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- ARI autonome OU narguilé
- Feuille de calcul de l'autonomie
- QCM
- Mémo
- Attestation individuelle
- **70% DE PRATIQUE**

Qualification Intervenant-e-s

1 formateur certifié en ARI

Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu. Cas pratique et QCM en fin de stage.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr